

1.2 LISTE DES SERVITUDES : Pertuis

Servitude	Gestionnaire	Objet local	Acte de création
A2	Société du Canal de Provence (SCP)	Aménagement hydraulique région du Sud Luberon : Réseau d'irrigation sous-pressure Pertuis - Est Réseau d'irrigation sous-pressure La Bastidonne – Pertuis	Arrêté préfectoral n°2720 du 04/12/1997 Arrêté préfectoral n°1794 du 21/07/1999
A9	MAA	Zone agricole Protégée (ZAP) sur la commune de Pertuis	Arrêté préfectoral du 07/09/2016
AC1	UDAP et DRAC	Château-Vieux situé à Villelaure (à l'intérieur de SPR : SUP AC4 À l'extérieur du SPR : SUP AC1)	Inscrit le 21/08/1992 (en partie) Classé le 04/06/1993 (en partie)
		Pigeonnier du château-Vieux situé à Oppède (à l'intérieur de SPR : SUP AC4 À l'extérieur du SPR : SUP AC1)	Inscrit le 21/08/1992
AC2	DREAL PACA	Site du Centre Ancien Ensemble formé par le centre ancien	Inscrit par arrêté du 22/04/1983
AC4 A l'intérieur Du SPR : SUP AC4 A l'extérieur du SPR : SUP AC1	Ministère de la culture	SPR de Pertuis :	SPR du 12/09/2019 Règlement ZPPAUP le 01/09/2008
		Enceinte urbaine	Inscrit le 05/04/1930
		Maison, 77 rue Durance	Inscrit le 02/12/1988
		Donjon	Classé le 21/12/1984
		Eglise paroissiale Saint-Nicolas	Classé le 14/10/1911
		Eglise Notre-Dame des Carmes	Inscrit le 17/09/1997
		Hôpital de la Charité	Inscrit le 11/10/1984 (en partie) Classé le 11/10/1984 (en partie)
		Maison, dite Reine Jeanne (façade, maison, vantaux, porte)	Inscrit le 12/01/1931
Bastide de la Loubière (bâti dans SPR) (à l'intérieur du SPR : SUP AC4 À l'extérieur du SPR : SUP AC1)	Inscrit le 16/11/1989		
AS1	ARS	Captage du Vidalet sur la commune de Pertuis	Arrêté préfectoral n° 2699 du 03/11/2000
EL3	DDT	Délimitation du DPF de la Durance, rive droite depuis le pont CD 956 à Pertuis, à celui de Cadenet.	Arrêté préfectoral du 14/11/1980
		Délimitation du DPF de la Durance, entre le Rocher de St-Bucher à l'amont et le pont de Pertuis à l'aval.	Arrêté préfectoral du 21/07/1980
I1 (ancienne SUP1) Servitude dite « d'effets »	DREAL PACA	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Arrêté préfectoral du 24/07/2018

I3 (ancienne I1) Servitude dite de « passage »	GEOSEL MANOSQUE (propriétaire et transporteur)	Pipeline DN 500 Canalisation de transport d'hydrocarbures liquides et saumures Canalisation GSM 1 Canalisation GSM 2 bande de servitude forte de 5 mètres bande de servitude faible de 16 mètres GEOSTOCK (exploitant)	Décret du 04/09/1967 (GEOSEL n°1) Décret du 24/05/1972 (GEOSEL n°2)
I3 (ancienne I1) Servitude dite de « passage »	GEOSTOCK (exploitant et transporteur) SAGESS (propriétaire)	Canalisation de transport d'hydrocarbures liquides et saumures Canalisation PSM - Pipeline DN 600 bande de servitude forte de 5 mètres bande de servitude faible de 18 mètres Société Anonyme de Gestion des Stocks de Sécurité (SAGESS)	Décret du 30/03/2006
I3 (ancienne I5) Servitude dite de « passage »	TRANSETHYLENE	Canalisation de transport de produits chimiques Saint-Auban - Lavéra	Arrêtés préfectoraux des 01/04/1968 et 09/09/1957
I4	RTE	Ligne 63kV 2 circuits Jouques – Meyrargues 1 et 2 Ligne 63kV Pertuis - St-Estève Ligne 225kV St-Estève - Ste-Tulle	Groupe Maintenance Réseau PACA. 251, rue Louis Lepine Les Chabauds – Nord 13320 Bouc-Bel-Air Ou Groupe Maintenance Réseau Cévennes 18, bld Talbot BP9 30006 Nîmes Cedex4
INT1	ARS	Périmètre de protection autour du cimetière	Code de l'Urbanisme article R425-13 CGCT art. L.2223-5 et R2223-7 Circulaire n° 78-195 du 10/05/1978
PM1 (PPRi)	DDT	Plan de Prévention des Risques inondation de l'Eze Plan de Prévention des Risques inondation la Durance	Arrêté préfectoral du 18/06/2015, approbation d'une modification du PPRi de l'Eze, à Pertuis Arrêté préfectoral n° 1216 du 23/05/2001, approbation du PPRi de l'Eze, sur Pertuis. Arrêté préfectoral du 03/06/2016
T1	SNCF	Ligne Marseille Briançon Ligne Cavillon Pertuis	Loi du 15/07/1845 Sur la police des chemins de fer

Pour mémoire

Servitude	Gestionnaire	Objet local	Acte de création
I4(b)	ERDF	Transport-Distribution de 2ème catégorie (tension comprise entre 1000 et 50000 volts)	
PT2	ORANGE	SUP abrogée LH Castellet-en-Luberon / moure neg à Pertuis / r des Casements	Arrêté ministériel du 01/03/2021 abrogeant le décret du 18/02/1982
		SUP abrogée Station de Pertuis / r des Casements, n°ANFR 0840220017	Arrêté ministériel du 01/03/2021 abrogeant le décret du 18/02/1982
PT3	ORANGE	Réseaux de télécommunications	
PT4	ORANGE	SUP abrogée	

Servitude conventionnelle dite servitude « statutaire » de réseaux d'irrigation sous-terrain et gravitaire

	Gestionnaire	Objet local	Acte de création
Servitude conventionnelle	Syndicale Mixte du Canal du Sud Luberon	<p>Canal Sud-Luberon créé par arrêté du 05/07/1977, suite à fusion des canaux de Cadenet, Pertuis, Lauris, Bas-Fraisse de Lauris, Puget et Mérindol.</p> <p>Textes à l'origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A.S du Canal de Cadenet : Décret impérial du 18/11/1854 - A.S.A des arrosages et assainissements de Pertuis Loi 1865-1888 et AP du 18/01/1973 - A.S.A des irrigations de Lauris : A.P. du 22/01/1818 - A.S du Bas-Fraisse de Lauris : Loi du 14 floréal an XI et 25/11/1843 ordonnance royale - A.S.A d'irrigation et d'assainissement de la plaine de Puget : Loi de 1865-1888 et A.P du 27/07/1860 - A.S.A des irrigations de Mérindol : Loi de 1865-1888 et A.P. Du 12/06/1933. 	<p>Arrêté préfectoral de mise en conformité n° SI2008-04-07-0050-SP APT</p> <p>Création du syndicat mixte du canal du Sud-Luberon (fusion) Arrêté préfectoral du 05/07/1977 portant la réorganisation des irrigations dépendant de la prise de canal de Pertuis-Cadenet)</p> <p>Loi n°55-6 du 05/01/1955 DUP aménagement de la Durance</p>